

2023 DDCT 90 : Subvention (11 754 €) à une association dans le cadre du projet EIF-FEL 3.

PROJET DE DELIBERATION  
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin de répondre aux besoins des Parisien.nes étranger.es en matière d'apprentissage du français, la Ville de Paris a initié, en 2016, sous l'égide du Service Égalité, Intégration, Inclusion de la DDCT avec l'appui de la DASCO, de la DAE et de la DSOL, le projet *Réseau EIF-FEL* mis en place avec trois associations partenaires, le Centre Alpha Choisy, le Centre d'Études, de Formation et d'Insertion par la Langue (CEFIL) et Paroles Voyageuses, ainsi que les Cours d'Adultes de Paris de la DASCO.

Afin de renforcer la dynamique enclenchée et d'étendre l'action de Réseau EIF-FEL sur un plus large périmètre parisien, la Ville de Paris, après accord du Conseil de Paris en novembre 2021, a présenté une nouvelle demande de subvention au Fond Asile Migration et Intégration (FAMI) de la Commission européenne en juin 2022. Le projet Réseau EIF-FEL 3 a été sélectionné par le Service du pilotage et des systèmes d'information (SPSI) de la Direction Générale des Étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur, réuni en date du 16 décembre 2022 lors d'un comité de programmation du FAMI 2021-2027. Une convention a donc été signée entre la DGEF et la Ville de Paris pour encadrer le versement de la subvention FAMI pour ce projet. Entre janvier 2022 et décembre 2024, trois pôles de permanence EIF-FEL sont mis en place dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements, pour couvrir l'ensemble des arrondissements comptant des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. *Réseau EIF-FEL*, a permis de renforcer la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs mobilisés autour des personnes avec des besoins en apprentissage du français.

Le montant prévisionnel global du projet s'élève à 2 267 810,71 € dont 75% du FAMI. L'action a bénéficié de financements de la Ville de Paris, de l'État (DGLFLF et DDCS 75/DRIEETS), de l'OPCA Uniformation, de Pôle Emploi et du Fonds européen FAMI (Fonds Asile Migration Intégration).

Le cofinancement du FAMI se répartit de la façon suivante :

- 525 495 € en 2022,
- 579 014 € en 2023,
- 596 301 € en 2024.

Des conventions de partenariat, qui encadrent les montants versés à chacune des associations pour le projet *Réseau EIF-FEL 3*, ont été signées à la suite du Conseil de Paris en date du 5,6,7,8 juillet 2022 et transmises à la DGEF en août dans le cadre de la candidature à l'AAP FAMI. Des avenants aux conventions de partenariat avec les associations ont été signés à la suite du Conseil de Paris des 14, 15, 16 et 17 mars 2023 pour intégrer des évolutions liées à l'instruction du projet.

Depuis mars 2023, il a été constaté une nouvelle évolution liée au poste de coordination opérationnelle des évaluations et du système d'information portés par le Centre Alpha Choisy. Elle est due à l'accroissement des missions avec l'extension du projet EIF-FEL 3. Elle entraîne une modification du plan de financement et de la convention de partenariat avec le Centre Alpha Choisy pour 2023 et 2024. Les dépenses prévisionnelles du Centre Alpha Choisy sur les trois années vont donc passer de 355 067 € à 381 082 €. Cependant les frais de personnel des autres associations (CEFIL et Paroles Voyageuses) étant en sous-réalisation, cette augmentation de dépense ne va pas entraîner de dépassement du coût total prévisionnel global du projet EIF-FEL 3, ni de dépassement de la participation de la Ville de Paris aux ressources du projet. Le versement complémentaire opéré s'intègre dans la prise charge par le FAMI.

Il est donc proposé le versement d'une subvention complémentaires 2023 de 11 754 € pour le Centre Alpha Choisy dans le cadre du projet EIF-FEL 3 avec la signature d'un avenant n°2 à la convention pluriannuelle de partenariat avec le Centre Alpha Choisy.